

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE D'ARC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

Avis public est par les présentes donné par la soussignée qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par Louise Boivin, directrice générale, pour être tenue à 20h00 au lieu ordinaire, jeudi le 15 décembre 2011 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1- Présentation et adoption du budget 2012**
- 2- Adoption du règlement concernant le taux de taxation 2012**
- 3- Période de questions**

DONNÉ À STE-JEANNE D'ARC, ce 8e jour du mois de décembre 2011.

**Louise Boivin
Directrice générale**

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.30 heures et 17.00 heures le 8e jour du mois de décembre 2011, à chacun des endroits suivants:

Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8e jour de décembre 2011.

**Louise Boivin
Directrice générale et secrétaire-trésorière**